Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL D'AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

EPREUVE E2.A

INTERVENTION SUR UNE INSTALLATION EN TÉLÉSÉCURITÉ

GRILLE D'ÉVALUATION

INTERVENTION EN EQUIPE (pratique 30 mn) (22 points)

1. Localisation des lieux d'incidents ou d'évements à partir des matériels (ordinateurs) de la station centrale.:	**____/5**
• Identification précise de la zone concernée (N° et adresse du site, local et type de détecteur, identité et n° du destinataire du contre-appel téléphonique.)	____/1,5
• Prise en compte complète des consignes relatives à la levée de doute.	____/1,5
• Adaptation des mesures décidées (Contre-appel téléphonique au correspondant défini, solution apportée à un problème technique, etc.)	____/2
2. Affectation des personnels compétents pour intervention	**____/17**
• Appel au rondier-intervenant compétent prépositionné.	____/1
• Transmission des consignes d'intervention de façon claire et précise.	____/5
• Suivi de l'intervention et commandement adapté au cours des différentes phases avec le souci constant de la sécurité de l'intervenant.	____/8
• Appel éventuel aux services publics compétents	____/1,5
• Compte-rendu au responsable de station (incidents graves)	____/1,5

RÉDACTION D'UNE MAIN COURANTE (écrit 20 mn) (8 points)

3. Compte rendu écrit	**____/8**
• Respect de la chronologie des événements et mesures prises	____/3
• Précision, concision et clarté du compte-rendu (synthése)	____/5

INTERROGATION ORALE (oral 30 mn) (10 points)

4. Connaissance des moyens et du cadre légal	**____/10**
• Connaissance des moyens de la télésécurité (détection, transmission, réception, gestion et traitement, intervention)	____/2,5
• Approche des Règle APSAD applicables en la matière	____/2,5
• Maîtrise des conditions légales de l'intervention	____/2,5
• Pertinence des solutions proposées pour éviter les incidents gérés durant l'épreuve pratique.	____/2,5
TOTAL	**____/40**

EXAMEN : **BP**	Spécialité : **AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ**				
Epreuve : **E2 : INTERVENTION DANS LE CADRE D'UNE INSTALLATION EN TELESECURITE – *E2 A : INTERVENTION SUR INSTALLATION EN TELESECURITE***					
Session :	Repère : D1	Echelle :	Durée : 1 h 20	Coeff. : 2	Folio 1/1
ACADEMIE DE			**GRILLE D'EVALUATION**		

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.